

Les crédits

Monsieur le Président, il est très important de considérer que ce qui se passe à l'heure actuelle dans le domaine des pêches, n'est pas la faute d'un gouvernement. C'est la faute d'un système qui a été, depuis des années, très mal surveillé. Qu'on parle de la surpêche en dehors de la zone de 200 milles ou à l'intérieur de la zone de 200 milles par les bateaux étrangers, il ne faut pas oublier qu'il y a aussi eu surpêche dans ces zones par les Canadiens. Il ne faut pas oublier que lorsqu'on a voulu refréner l'augmentation du nombre de phoques, ces mêmes gens qui nous disent que c'est la faute du gouvernement étaient là pour nous dire de ne pas bouger.

Je crois, monsieur le Président, qu'il s'agit là d'un phénomène biologique très difficile à contrôler, et il m'est impossible, honnêtement parlant, de croire que c'est la faute de mon gouvernement si l'état actuel de la ressource dans la zone de 200 milles ou dans le golfe Saint-Laurent est si peu élevée.

• (1340)

De toute manière, je prierais la collègue qui m'a posé la question de bien vouloir lire les notes, étant donné qu'elle a quitté la Chambre avant que je ne termine mon intervention. Je vous remercie.

Le président suppléant (M. DeBlois): Reprise du débat. Je suis bien disposé à reconnaître l'honorable député de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine, mais en lui faisant remarquer qu'il reste cinq minutes dans l'enveloppe de temps de 20 minutes de son parti. La parole est à l'honorable député de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine.

M. Darryl L. Gray (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine): Je ne sais pas si une période de cinq minutes sera suffisante, monsieur le Président. J'aurais préféré disposer d'une période de 10 minutes, en tant que Madelinot d'adoption, si l'on veut. De toute façon, je vais tenter de faire valoir mon point de vue le plus brièvement possible.

[Traduction]

J'ai eu le privilège, il y a quelques minutes, de m'entretenir avec M. Cashin et avec le ministre des Pêches et des Océans. Sans vouloir parler au nom du ministre ou au nom de M. Cashin, je crois que je peux dire que nous étions tous d'accord sur le fait que la partialité politique ne devrait pas avoir sa place lorsqu'il est question du problème de la morue du nord. Nous devrions travailler ensemble pour trouver une solution.

Je suis certain que tous les députés d'en face seront d'accord avec moi pour dire qu'il y a trois points à considérer. D'une part, il y a le problème de la morue du nord aux extrémités des Grands bancs, celui de notre politique étrangère en matière de pêche étrangère. D'autre part, il y a la surpêche dans nos eaux, problème qu'on

a essayé de corriger à la satisfaction de certains pêcheurs, mais pas des autres. Et, enfin, le problème que pose la population de phoques.

Évidemment, je suis très chatouilleux lorsqu'on parle des phoques, étant moi-même un ancien chasseur de phoque. Que cela nous plaise ou non, je crois que, compte tenu de la population de phoques que nous avons dans le golfe du Saint-Laurent ainsi qu'au large de Terre-Neuve et des Îles-de-la-Madeleine et après avoir rencontré M. Cashin et le ministre des Pêches, nous devons user de voies diplomatiques. Je sais que c'est frustrant pour les pêcheurs, mais nous devons procéder de cette façon. Nous ne pouvons pas faire appel à nos navires de guerre.

Tout Madelinot que je suis j'espère que les Terre-Neuviens ne sortiront pas avec leurs bateaux de pêche, au péril de leur vie, pour donner une leçon exemplaire aux Portugais ou aux Espagnols qui pêchent là-bas. J'espère que nous saurons être patients et que nous attendrons de voir ce qui va se passer.

Je suis certain que notre ministre des Pêches et des Océans, avec les bons conseils de M. Cashin et d'autres Terre-Neuviens, prendra les mesures qui s'imposent si nous n'obtenons rien par la diplomatie.

Nous avons réduit les quotas et, en tant que gouvernement, nous sommes responsables de la perte de revenu de nos pêcheurs. Si ce que nous avons fait n'est pas suffisant, il faut prendre d'autres mesures. Encore une fois, je dirai aux députés d'en face et à mes collègues du parti ministériel que nous devons faire notre possible pour que ce ne soit pas trop difficile pour les pêcheurs.

Durant les quatre minutes qu'il me reste, monsieur le Président, je vais parler des phoques.

[Français]

Quand j'ai été élu le 4 septembre 1984, j'ai rencontré mes amis, les Madelinots, qui m'avaient dit que, avec l'ancien gouvernement—et ici, monsieur le Président, je ne fais pas de politique partisane—qui m'avaient dit donc: Comment se fait-il qu'eux autres, les maudits *Greenpeace*, qu'ils se choquent, ce qui a pour résultat que nous autres on va perdre de l'argent parce qu'on n'a plus le droit de faire la chasse au loup-marin?

J'ai pris position en 1984, et je ne l'ai pas changée depuis. Je suis tout à fait d'accord pour la chasse au loup-marin. Il ne faudrait jamais oublier, monsieur le Président, que la chasse au loup-marin, tout comme la chasse au chevreuil et à l'original, à Terre-Neuve et au Labrador, tout comme la chasse à la perdrix, peu importe la chasse, c'est une chose importante. Il s'agit d'un revenu très important, aussi bien pour les Madelinots que